

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Commerce management des réseaux de distribution

- Université de Rennes 1

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Economie, gestion, management, entrepreneuriat (EGME)

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence professionnelle a pour objectif de former en un an et en alternance des étudiants aptes à exercer des métiers dans le secteur du commerce. Les étudiants peuvent exercer un métier auprès d'un détaillant (gestion et animation d'un rayon alimentaire), d'une centrale d'achat ou d'un grossiste (gestion et planification des flux de stockage), d'un transporteur ou d'un producteur (dans les fonctions de vente, de marketing ou de logistique). La formation est proposée très majoritairement en alternance (contrat de professionnalisation uniquement). Elle est accessible après un Bac+2 du secteur tertiaire ou une expérience professionnelle attestée par une demande de validation des acquis professionnels (VAP). Elle accueille également des candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Une convention de partenariat qui lie l'institut universitaire de technologies (IUT) de Saint-Brieuc à l'Université de Bretagne Occidentale a permis d'ouvrir la formation sur le site de l'IUT de Morlaix (un groupe d'alternants) et de faire participer les enseignants universitaires et les intervenants professionnels sur les deux sites. En outre, les épreuves de contrôle de connaissances et les jurys des projets tuteurés et mémoires sont communs.

Par ailleurs, la formation a également mis en place une convention de partenariat avec l'Institut Supérieur de Formation Fruits et Légumes (ISFFEL) situé à Saint-Pol-de-Léon. Le rôle de cette structure au sein de la formation est d'accompagner les étudiants dans la recherche d'entreprise (contrats de professionnalisation) et de gérer les relations avec les entreprises pouvant être partenaires de la formation.

Synthèse de l'évaluation

La formation répond aux besoins du secteur d'activité de la distribution. Elle bénéficie du soutien des professionnels, en grande partie grâce au partenariat développé avec l'ISFFEL à Saint-Pol-de-Léon. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du second degré ainsi que de professionnels. Ces derniers participent au pilotage de la formation. Un manque de cohérence apparaît entre les objectifs de la formation, l'intitulé de la formation et la maquette pédagogique. La dimension « service » n'apparaît pas dans les objectifs professionnels et l'intitulé de la formation. En termes de débouchés, les emplois visés présentés dans le dossier sont cohérents avec le premier objectif professionnel (gestion et animation de rayon) mais ne coïncident pas avec les deux derniers objectifs professionnels (ordonnancement ou planification des flux au sein d'une plateforme logistique). Par ailleurs, les postes indiqués dans le dossier (directeur de magasin, responsable de point de vente, responsable d'entreprise de service) sont difficilement accessibles immédiatement à l'issue de la formation. La formation place la professionnalisation au cœur des dispositifs avec la mise en place d'une période d'activité salariée en alternance (contrat de professionnalisation) ; ce qui est satisfaisant.

L'IUT de Saint-Brieuc et l'IUT de Rennes constituent des lieux géographiques de formation ; ce qui représente une difficulté pour les auditeurs qui de surcroît sont en entreprise d'accueil. L'incohérence des informations fournies dans le dossier ne permet de connaître avec précision les modalités de fonctionnement entre ces deux sites et empêchent d'apprécier de manière pertinente ce fonctionnement. Les effectifs sur le site de Saint-Brieuc sont relativement élevés et en constante progression depuis 2012/2013. Cependant, le nombre d'échecs annuel (plus de 10 personnes sur une promotion de 40 en moyenne) est trop important et pose question.

L'insertion professionnelle est difficile à apprécier étant donné les informations incohérentes qui jalonnent le dossier (nombre d'inscrits, nombre de diplômés). Malgré la mise en place annoncée de dispositifs favorisant l'insertion professionnelle, le taux de poursuite d'étude est en progression et doit donc être surveillé. L'incohérence des informations fournies est une caractéristique récurrente du dossier qui empêche tout travail sérieux d'appréciation ; ce qui est inacceptable (intitulé d'une annexe issue d'une autre formation, trois intitulés de formation différents, contradiction sur le volume horaire de la formation, le nombre de suivi annuel par le tuteur, le nombre de semaine de formation à l'IUT de Rennes et de Saint-Brieuc).

Points forts :

- Un partenariat avec l'ISFFEL.
- Une aide à la recherche d'entreprises qui s'appuie sur les réseaux de l'ISFFEL.
- Une formation qui s'effectue très majoritairement en alternance.

Points faibles :

- Des informations incohérentes ne relevant pas de la formation évaluée.
- Un taux d'échec élevé pour une licence professionnelle (30 % en moyenne).
- Un problème de cohérence entre les objectifs du cursus, la maquette et les métiers visés.
- Un nombre de diplômés en poursuite d'études immédiate en augmentation.

Recommandations :

A l'avenir, il est impératif de vérifier la cohérence des informations fournies dans le dossier. Eu égard au faible taux de réussite, il est nécessaire d'engager une réflexion sur les outils favorisant la réussite. La formation devrait songer à mieux définir les métiers visés à l'issue de la formation et à restructurer la maquette en conséquence. Enfin, il est nécessaire d'analyser les poursuites d'études qui sont en augmentation (type d'établissement, motivation à poursuivre les études).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs sont clairement identifiés. Il s'agit de former des professionnels aptes à exercer une fonction commerciale dans le secteur de la distribution.</p> <p>Trois groupes sont répartis sur des métiers liés à la vente de service, à la vente en grande surface alimentaire (GSA) et en grande surface spécialisée (GSS). Un tronc commun de 525 heures permet de mutualiser la formation, l'unité d'enseignement (UE) de spécialité « spécialisation professionnelle de grande surface alimentaire » comporte 105 heures. La maquette est difficilement lisible. Il n'est pas possible de rattacher un enseignant à chaque cours énoncé dans la maquette. Par exemple, aucun intervenant ne semble traiter la gestion d'un rayon « produits frais ». Par ailleurs, la spécialisation GSS n'apparaît pas dans le tableau des UE. Ceci est extrêmement confus.</p> <p>Il y a un manque de cohérence entre les objectifs de la formation, l'intitulé de la formation et la maquette pédagogique. Les objectifs professionnels de la formation sont la gestion et l'animation de rayon ; l'ordonnancement ou la planification des flux ou du stockage au sein d'une plateforme logistique et la gestion d'une entreprise de produits d'une filière alimentaire. La dimension service n'apparaît pas dans les objectifs professionnels et l'intitulé de la formation. L'intitulé est <i>Commerce management des réseaux de distribution</i> dans le dossier et <i>Commerce management et marketing des réseaux de distribution option produits alimentaires</i> dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). En termes de débouchés, les emplois visés concernent les métiers de manager de rayon, de responsable de point de vente et de directeur de magasin. Cependant, aucune information dans le dossier ne permet de juger l'adéquation entre les métiers visés et les postes réellement occupés par les diplômés.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation répond bien aux besoins des entreprises locales dans le domaine de la distribution. Elle est en lien étroit avec les entreprises du secteur de la distribution, en grande partie grâce au partenariat développé avec l'ISFFEL.</p> <p>Les entreprises impliquées dans la formation sont constituées de GSA, GSS, entreprises nationales et individuelles ; ce qui entrent logiquement dans la démarche de professionnalisation de cette formation.</p> <p>La formation est dispensée sur quatre autres sites : Morlaix, Nantes, Poissy et Montreuil, ce qui permet des échanges pédagogiques. Étonnamment, les durées indiquées pour cette formation apparaissent différentes selon les pages du dossier. La formation se déroule sur cinq semaines à Saint-Brieuc et 13 semaines à Rennes, ce qui se transforme en huit semaines à Saint-Brieuc et 10 semaines à Rennes dans une autre page du dossier.</p> <p>Cette LP est la seule formation de ce type sur le site rennais.</p>

	<p>Elle complète donc parfaitement l'offre de formation proposée par l'Université de Rennes 1. En revanche, il existe des formations comparables au niveau de la ComUE UBL, notamment dans des écoles privées délivrant des diplômes de niveau Bac+3 et dans l'Université de Bretagne Sud et l'Université de Nantes. Il n'y a aucune précision sur ces formations concurrentes et aucune analyse de la concurrence effectuée.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique associe des enseignants-chercheurs, des enseignants et des professionnels. La composition de l'équipe pédagogique semble répondre aux attentes d'une LP puisque 53 % de l'équipe est composée d'intervenants professionnels reconnus dans le secteur.</p> <p>Le détail de la composition des 47 % restants et de la répartition entre enseignants et enseignants-chercheur n'est pas donné dans le dossier. D'autre part, le nombre d'heures de cours total assuré dans la formation évolue au gré de l'avancement du dossier. Il est également difficile de faire le lien entre les UE et les cours enseignés. À titre d'exemple, il est indiqué que les professionnels dispensent 147 heures en management de service, mais ces heures de cours n'apparaissent pas dans le tableau 1 des UE.</p> <p>Enfin, les données concernant le volume horaire effectué par les professionnels ne concordent pas entre les pages du dossier. De nombreux professionnels sont impliqués dans la formation sous diverses formes (participation au recrutement, aux réunions, intervention en cours). Le pilotage de la formation est donc effectué avec les professionnels,</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont relativement élevés et en constante progression depuis 2012/2013 (de 36 à 55 inscrits). Toutefois, les chiffres ne correspondent pas toujours à ceux indiqués dans le dossier. À titre d'exemple, il est indiqué 55 inscrits pour l'année 2014/2015 dans l'annexe (dont trois VAE), mais le dossier évoque uniquement 48 alternants. Il n'est pas possible non plus de savoir si ces chiffres correspondent à plusieurs sites ou à un site en particulier.</p> <p>Les chiffres avancés dans le dossier conduisent à estimer que le taux de réussite est de 70 %. Le nombre d'échecs est très important, plus de 10 chaque année. Aucune explication n'est donnée dans le dossier.</p> <p>Un étudiant est inscrit en formation initiale en 2013/2014. Il est difficile de comprendre comment cet auditeur a pu s'insérer dans une formation en alternance sous la forme de contrats de professionnalisation.</p> <p>L'insertion professionnelle est bonne avec un taux d'insertion (enquête nationale) de 92 % pour les promotions 2010 et 2011 (taux de réponse de 65 % en moyenne) et de 85 % pour la promotion 2012. Une analyse des cas de poursuite d'étude est réalisée. Cependant, les données du dossier ne concordent pas avec celles des annexes. A partir de 2012, aucun chiffre précis n'est apporté. Par ailleurs, en page 11 du dossier, il est indiqué que le taux d'insertion professionnelle à six mois se situe entre 85 % et 95 %. Or, le tableau relatif à l'enquête interne n'a pas été rempli. Enfin, il faut signaler l'apparition dans le dossier d'informations issues d'une autre formation ; ce qui n'est pas acceptable. En l'occurrence, le texte fait mention d'alternants souhaitant devenir chargé d'opération de promotion.</p>
Place de la recherche	<p>La formation a pour objectif l'insertion professionnelle ; ce qui peut expliquer une place réduite de la recherche dans le cursus de formation. Plusieurs enseignants-chercheurs (Maîtres de Conférences) interviennent néanmoins dans la formation.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La place de la professionnalisation est importante, car la formation s'effectue en alternance, principalement sous la forme de contrats de professionnalisation. Des liens sont tissés avec les entreprises locales, essentiellement dans le domaine de la distribution. L'ISFFEL prend en charge les relations avec les entreprises et le placement des étudiants en entreprise, et développe des liens avec certaines branches professionnelles.</p> <p>Cependant, il est difficile d'effectuer une analyse de la place de la professionnalisation dans le cursus car les données du dossier ne sont pas détaillées.</p> <p>La fiche RNCP explique bien les compétences à atteindre pour accéder aux métiers de responsable commercial d'un centre de profit. Il est fait mention d'une option « produits alimentaires » qui ne figure pas dans le dossier. Les modalités d'enseignement ne sont pas indiquées.</p> <p>Enfin, dans la partie sur les points forts, certains éléments avancés ne sont pas argumentés ou n'entrent pas dans cette partie. (ex. la qualité des étudiants recrutés ; la qualité de l'équipe pédagogique).</p>
Place des projets et stages	<p>La formation se déroule en alternance sur un an. La place occupée par les missions effectuées en entreprise est conséquente. On constate toutefois des incohérences dans les données concernant le nombre d'heures en entreprise. De 1182 heures en entreprise (soit un peu plus de 33 semaines) on passe à 1132 heures (soit 32 semaines). Les cours s'étalent sur une période de 18 semaines (soit une année de 50 semaines au total et non pas de 52 semaines), 8 à Saint Brieuc et 10 à Rennes (IUT de Rennes). La formation se déroule donc majoritairement sur un autre site. Hormis l'argument de centralité pour Rennes, aucune explication n'est donnée à ce sujet.</p> <p>L'activité salariée est évaluée par les tuteurs en entreprise à deux ou trois reprises pendant l'année et lors des soutenances du mémoire devant un enseignant référent.</p>

	<p>Les projets tuteurés représentent 150 heures par étudiant. Ils sont évalués par écrit et lors d'une soutenance devant un jury composé de professionnels du secteur et d'un enseignant référant. Au total, huit enseignants suivent les projets tuteurés. Une formation des tuteurs en entreprise est proposée.</p> <p>Les évaluations des UE se déroulent soit sous forme de devoir surveillé en contrôle continu, soit sous forme de dossiers ou de réalisations (outils de communication créés pour l'entreprise d'accueil de l'alternant par exemple).</p>
Place de l'international	<p>La formation étant proposée exclusivement en alternance, il est difficile d'envisager une alternance dans une entreprise située dans un pays étranger. Cependant, des structures en contact avec des sociétés étrangères (industries agro-alimentaires, grossistes, sociétés d'import/export) peuvent être susceptibles de proposer des postes en alternance. L'apprentissage d'au moins une langue devrait être mis en avant.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Des informations sont manquantes. Le dossier ne contient aucune indication concernant les modalités de recrutement, le nombre de dossiers reçu et le taux de sélectivité. Il n'y a pas non plus d'information concernant l'existence de passerelles et de dispositifs de mise à niveau notamment pour des publics spécifiques comme les stagiaires de la formation continue.</p> <p>Le recrutement s'effectue majoritairement en BTS et dans une moindre mesure en DUT. Quelques étudiants provenant de L2 sont recrutés (cinq en cinq ans). Il n'y cependant pas d'indication des pourcentages de candidats issus de BTS, de DUT et de L2.</p> <p>Le dossier évoque surtout la réussite professionnelle, il reste très vague sur la réussite universitaire ; ce qui est étonnant au regard du grand nombre d'échecs constaté (12 en 2010/2011 ; 11 en 2011/2012 ; 12 en 2012/2013 ; 11 en 2013/2014). Les chiffres avancés dans les annexes conduisent à estimer les taux de poursuite d'études. De 8 % pour les promotions 2009/2010 et 2010/2011, il évolue à 15,50 % pour la promotion 2011/2012. Le taux de poursuite d'étude est par conséquent en progression. Cependant, aucune information n'est donnée sur les promotions plus récentes.</p> <p>Un certain nombre de dispositifs favorisant la réussite des étudiants a été mis en place. L'aide à la recherche d'entreprise s'appuie sur les réseaux de l'équipe pédagogique, l'ISFFEL et la plateforme d'aide à la recherche de contrats d'alternance mise en place par l'Université de Rennes 1. Les alternants font l'objet d'un suivi régulier avec les deux créateurs du diplôme. En fin de formation, une remise à niveau de CV est proposée.</p> <p>La formation promeut la VAE à l'aide d'une campagne d'information auprès des professionnels du Grand Ouest.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Aucun élément n'est apporté. Il n'y a pas d'indication du nombre de demandes de VAE effectuées depuis la création de la formation. Enfin, il n'y a aucune information ni analyse de la place du numérique dans l'enseignement.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation des UE sont variées sous forme de devoirs surveillés, de rapports et de soutenances et s'effectuent en contrôle continu. Le détail des cours principaux faisant l'objet d'une évaluation n'est pas fourni.</p> <p>L'évaluation de l'acquisition des connaissances sur le terrain est effectuée par le tuteur-entreprise, et lors des soutenances par le tuteur universitaire.</p> <p>Le projet tuteuré est évalué lors d'une soutenance, par les deux tuteurs.</p> <p>Rien n'est indiqué sur la constitution, le rôle et les modalités de fonctionnement des jurys d'examen.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le supplément au diplôme n'est pas fourni. Rien n'est indiqué sur le suivi des compétences transversales. Elles sont mentionnées mais sans donner le lien entre ces compétences et le métier de responsable commercial d'un centre de profit.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences en entreprise s'effectue grâce à un carnet de liaison que le tuteur en entreprise complète avec son alternant. Le nombre de visites annoncées ne concorde pas sur l'ensemble du dossier. Il est question tantôt de trois visites dans l'année, tantôt de deux visites.</p> <p>Ces trois évaluations, ou les deux, selon la page mentionnée, entrent dans la note finale attribuée à l'activité salariée en entreprise.</p>
Suivi des diplômés	<p>Il y a peu d'information dans le dossier sur le suivi des diplômés. La formation effectue une collecte d'informations sur le devenir des étudiants en interne six mois après la fin de la formation, lors de la cérémonie de remise des diplômes. Cependant, aucune information n'est contenue dans le tableau de l'annexe 6 répertoriant les résultats (taux de réponse, taux de poursuite d'études) et dates de l'enquête interne, ce qui est problématique. Il est pourtant indiqué que des enquêtes d'insertion à six mois sont effectuées et que le taux d'insertion est de 85 % à 95 %.</p> <p>Dans le dossier, il n'y a pas d'analyse du devenir des diplômés sur l'ensemble des promotions ni même pour chaque promotion. Aucun indicateur tels que le poste occupé, l'entreprise, le salaire moyen/médian, le temps moyen d'insertion professionnelle n'est présenté.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. La formation a toutefois des difficultés à réunir les professionnels intervenants dans la formation lors des deux conseils de perfectionnement.</p> <p>Par ailleurs, un certain nombre d'autres dispositifs destinés à améliorer la qualité de la formation tout au long de l'année sont mis en place. Par exemple, des points réguliers sont effectués avec les formateurs. Ces derniers sont évalués par les étudiants grâce à une fiche d'évaluation qui demeure anonyme.</p> <p>Un bilan sur la formation lors du suivi en entreprise avec les alternants et les tuteurs entreprises est également effectué.</p> <p>La formation a également mis en place des modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants de manière écrite (questionnaire) et oral (échanges sur les évaluations avec le responsable pédagogique). L'analyse de ces échanges et écrits est ensuite débattue lors des réunions du conseil de perfectionnement.</p>
---	---

Observations de l'établissement

Champ de formation	Economie, gestion, management, entrepreneuriat
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle Commerce : management des réseaux et distribution

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux remarques formulées par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

1. Adéquation du cursus aux objectifs : En ce qui concerne la cohérence entre les objectifs, l'intitulé et la maquette pédagogique, cette même maquette va être revue dans l'année pour application en septembre 2017 et il est prévu que la dimension service soit intégrée. La dernière enquête, permettant de connaître d'adéquation entre les métiers visés et les postes réellement occupés par les diplômés, a été réalisée en 2013. A cette époque le diplôme était délivré par l'Université de Bretagne Occidentale. Nous aurons cette année la nouvelle enquête intégrant les chiffres des étudiants de l'IUT de Saint Brieuc.

2. Effectifs et résultats :

Voici le tableau corrigé concernant les effectifs des années 2010-2015 :

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre d'inscrits	38	42	36	44	55
Nombre de diplômés	26	31	24	33	39
Nombre d'inscrits venant de L2	1	2	2		
Nombre d'inscrits venant de DUT	10	9	10	12	11
Nombre d'inscrits venant de BTS - BTSA	27	30	21	29	39
Nombre d'inscrits venant d'autres formations			3	3	5
Nombre de VAE ou VAP pour accéder à la LP	ND	1	ND	ND	ND
Nombre d'inscrits en formation initiale classique, hors apprentissage, hors contrat de professionnalisation					
Nombre d'inscrits en apprentissage					
Nombre d'inscrits en contrat de professionnalisation	38	42	36	38	48
Nombre d'inscrits en formation continue hors contrat de professionnalisation					2
Nombre d'inscrits ayant bénéficié d'une VAE ou d'une				6	5

VAP pour obtenir le diplôme					
-----------------------------	--	--	--	--	--

En ce qui concerne le taux de réussite celui-ci a évolué de la façon suivante :

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre d'inscrits (Hors VAE)	38	42	36	38	50
Nombre de diplômés	26	31	24	33	39
Taux de réussite	68,4%	73.8%	66,7%	88,9%	78%

L'objectif de cette année est de diplômer environ 90% de la promotion. Pour ce faire des moyens importants ont été engagés : amélioration du sourcing, mise en place d'un accompagnement personnalisé en particulier pour la rédaction des mémoires.

3. Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite :

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dossiers reçus	152	170	226
Nombre d'étudiants	48	50	40
Taux de recrutement	31.6%	29.4%	17,7%

Le taux de recrutement peut paraître faible mais les candidatures ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins des entreprises et les projets professionnels des étudiants peu en rapport avec la formation.

Les étudiants de la formation continue font l'objet d'un accompagnement personnalisé par l'équipe pédagogique et les services de la formation continue.

Concernant les pourcentages des étudiants issus de L2, de DUT et de BTS et BTSA ceux-ci se répartissent de la façon suivante :

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre d'inscrits	38	42	36	44	55
% d'inscrits venant de L2	2.6	4.8	5.6		
% d'inscrits venant de DUT	26.3	21.4	27.8	27.3	20
% venant de BTS - BTSA	71.1	71.4	58.3	65.9	70.9
% Autres formation		2.4	8.3	6.8	9.1

4. Suivi des diplômés

La dernière enquête, permettant de connaître le suivi des diplômés a été réalisée en 2013. A cette époque le diplôme était délivré par l'Université de Bretagne Occidentale. Nous aurons cette année la nouvelle enquête intégrant les chiffres des étudiants de l'IUT de Saint Brieuc.

David ALIS

Président de l'Université de Rennes 1